**La carte de cyclabilité.**

Comme vous l’avez peut être remarqué, l’ADAV a organisé cette année de nombreux événements pour faire découvrir la carte de cyclabilité au plus grands nombres de cyclistes. Depuis ce mois de février, c’est en effet 16 ateliers d’initiation à cette carte qui ont été organisé avec et pour vous, principalement à Lille, Tourcoing, Dunkerque, Saint-Omer, Béthune, Valenciennes…

Un grand merci pour votre participation ! Et pour votre participation à venir : )

**Présentation de la carte de cyclabilité**

La carte de cyclabilité permet à tout le monde de pouvoir donner une note à l’ensemble des routes, afin de les conseiller ou de les déconseiller à vélo. Cela permet d’avoir une information plus complète pour le territoire.

L’échelle des notes que l’on peut donner est la suivante :

5 : exemplaire à vélo

4 : conseillée

3 : praticable

2 : déconseillée

1 : dangereuse

Ces informations alimenteront ensuite un calculateur d’itinéraire intermodal, utilisant l’ensemble des alternatives à la voiture individuelle, pour se déplacer dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ce dernier sera mis en place ces prochains mois par le SMIRT (Syndicat mixte intermodal régional de transports).

**Déroulé des ateliers**

Ces ateliers se déroulent généralement dans une salle informatique, ou sinon, nous vous demandons d’amener vos propre ordinateurs.

**ILLUSTRATION Atelier à la médiathèque de Tourcoing**

**Crédit photo : Emmanuel Ducoulombier**

Ces ateliers se déroulent en deux temps.

L’atelier s’introduit tout d’abord par une présentation de 15 minutes, qui vous permet de bien cerner l’objectif et le fonctionnement de cette carte.

Ensuite, c’est vous qui rentrez en jeu. ! Vous créez d’abord votre compte sur la carte de cyclabilité, en renseignant votre adresse email. Vous devrez alors consulter votre boite mail, afin de confirmer la création du compte.

Une fois votre compte créé, vous remplissez votre profile de cycliste : pseudonyme, âge, genre, et vos habitudes de cycliste : Champion, Tortue ou Louveteau ?

Une fois votre profil rempli, vous êtes prés à contribuer à la carte de cyclabilité.

Nous vous conseillant de tout d’abord voter pour les rues que vous connaissez le mieux comme celles de vos itinéraires quotidiens.

**Comment noter une rue ?**

Pour voter, basez vous sur votre ressentis et vos expériences de cycliste. Lorsque vous donnez une note, demandez-vous si vous conseillerez cette route à un autre cycliste.

L’idée est bien de mettre en avant le potentiel cyclable de la région et de signalez les voies impraticables à vélo.

Par exemple, une route sans aménagements cyclables mais avec un trafic automobile modéré peut être conseillé à vélo ; et au contraire, une route pourvue de bandes cyclables, sur une route fortement fréquenté, sera plutôt déconseillé à vélo.

Illustration : Laurent Libessart (cycliste dans rue agréable et désagréable)

**Je veux contribuer !**

Bonne nouvelle, vous pouvez contribuer de chez vous, puisque la carte est accessible sur internet.

L’adresse de la carte est la suivante : cyclabilite.droitauvelo.org

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de l’ADAV, rubrique *cartographie / carte de cyclabilité*.

Tous les événements « Ateliers cyclabilité » sont présent dans la rubrique *agenda*.

Pour plus de renseignements, ou pour organiser un atelier prés de chez vous, n’hésitez pas à nous contacter : mathias.vadot@droitauvelo.org